

Pruillé-le-Chétif

Mon village

#54 - Janvier 2024



Joyeuses fêtes

**Inauguration de la
Maison des Assistants
Maternels P.4**

**Les échanges
pruilléens
du 20 octobre P.8**

**Bilan
à mi-mandat
P.12-13**

www.pruille-le-chetif.fr



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



SOMMAIRE

- 2** **INFORMATIONS SERVICES PUBLICS**
- 3** **LE MOT DU MAIRE**
- 4** **TRAVAUX LE MANS MÉTROPOLE**
Travaux de voirie route de Malandrie
- 4** **INAUGURATION**
De la Maison des Assistants Maternels
- 4** **SOLIDARITÉ**
Des tracteurs illuminés et diverses animations pour le Téléthon
- 5** **INFORMATIONS COMMUNALES**
Rénovation de la salle d'animation rurale
Entretien des bâtiments
Ancienne aire de déchetterie - Ombrières
Application "CityAll"
- 6** **LES BUDGETS PARTICIPATIFS**
Où en sommes nous pour 2023 ?
- 7** **La rentrée scolaire de septembre à J.Y. Cousteau**
Où en est le projet d'antenne FREE ?
Nouveaux horaires du marché
- 8** **INFORMATIONS COMMUNALES**
Les échanges pruilhéens du 20 octobre : un vrai succès !
- 9** **Du nouveau au niveau de l'adressage**
Commémoration du 11 Novembre 1918
- 10** **Aide à l'usage numérique au "CUBE" d'Allonnes**
Recrudescences des cambriolages : Vigilance !
Des travaux au stade d'Asnillé
Une plaine de jeux à Asnillé
- 11** **Formation aux gestes qui sauvent**
L'association France Congo Brazzaville
Des travaux à l'école maternelle
Nettoyer devant chez moi, une obligation
- 12-13** **BILAN À MI-MANDAT**
- 14** **UNE NOUVELLE JOURNÉE PARTICIPATIVE POUR EMBELLIR LA COMMUNE**
- 15** **Des gestes pour économiser l'eau**
Mutami : la mutuelle communale
- 16** **LE SIVOM DU BOCAGE CENOMANS**
Le service enfance - Le service jeunesse
- 17** **Recherche animateurs**
Le service petite enfance
Le service parentalité
- 18** **VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE**
Repas du CCAS
Solidarité : Succès du vide-maison pour le CCAS
- 19** **L'amicale des parents d'élèves**
PLC Loisirs
Génération Mouvement
Agenda 2024
- 20** **Le comité des fêtes**
- 21** **Football Club Saint-Georges / Pruilhé**
- 22** **Tennis Club Pruilhéen**
- 22** **Pétanque loisir**
- 23** **Cartable pour le Sénégal**
- 24** **PORTRAIT**
Guillaume Martineau : un charpentier qui parle de toit

INFORMATIONS SERVICES PUBLICS

Mairie et agence postale communale

Les lundis et vendredis : de 13h à 17h

Les mardis et jeudis : de 14h à 18h

Les mercredis et samedis : de 9h à 12h

Tél. : 02 43 47 18 73

Courrier : mairie@pruille-le-chetif.fr,

site internet : www.pruille-le-chetif.fr

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15h30 - Le samedi : 11h

Communauté Urbaine Le Mans Métropole

Site : www.lemans.fr

Un guide pratique est à votre disposition à la Mairie de Pruilhé-le-Chétif pour tout renseignement (coordonnées, démarches à suivre, etc.) sur la voirie, l'urbanisme, la propreté, l'eau, la gestion des déchets, etc.

Restaurant scolaire

Pruillé-le-Chétif : Tél. : 02 43 47 12 42

Mail : cantine.pruille72@gmail.fr

Pour maladie, prévenir le jour même entre 8h et 8h30.

Hors maladie, prévenir 48h à l'avance.

Si règlement non respecté, le repas est facturé.

Contact : Stéphane Garnier.

Accueil périscolaire municipal

Le matin : de 7h30 à 8h35 - Le soir : de 16h30 à 18h30.

Déchets verts

Vous pouvez déposer vos déchets verts sur les plateformes de :

- **Chaufour-Notre-Dame** (chemin de la Chapelle)
- **Fay** (La Lagune)
- **Saint-Georges-du-Bois** (2251 route de Lieurey), horaires d'ouverture : les mardis et jeudis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- **Trangé** (lieu-dit Pannetière), horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Déchetterie

Rouillon - Le Ribay : Lundi, mardi et mercredi : 9h à 12h

Jeudi et vendredi : 14h à 18h - **Samedi** : 9h à 12h et 14h à 18h.

Le Mans - La Chauvinière : Lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h, le samedi : 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.

Gestion des déchets spécifiques : reportez-vous au guide pratique de Le Mans Métropole (disponible au secrétariat de mairie) ou téléphonez au 02 43 47 47 60.

Assistante sociale

Mme Lemoine : Vous pouvez la contacter au secrétariat de la circonscription de la Couronne Mancelle à Allonnes **au 02 43 14 33 60** ou par mail : geraldine.lemoine@sarthe.fr

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Pour toute information, contacter la mairie.

Église Saint-Pierre

La visite de l'Église est possible aux horaires d'ouverture de la Mairie. Adressez-vous à la Mairie pour obtenir la clé.

Tempête : Centre d'appels de dépannage : **09 726 750 72.**

Pruillé - le - Chétif *Mon village*

Mairie - route du Mans - 72700 - Pruilhé-le-Chétif

Directrice de la publication : Isabelle Leballeur

Photos : Équipe municipale et associations

Conception, réalisation : Mélyny Fourmy

Impression : Imprimerie de Pontlieue - Le Mans

LE MOT DU MAIRE



Chères pruiléennes, chers pruiléens

L'actualité et les nombreux débats sur le coût du logement et l'étalement urbain de ces dernières décennies, sur la préservation des espaces naturels et de la biodiversité m'invite à réfléchir avec vous à l'organisation urbaine de notre village. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et les PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de 2016 et 2019 ont dans leur contexte inscrit une planification de l'urbanisation pour chaque commune. Pour Pruillé-le-Chétif, des groupes de travail se sont concertés et ont établi comme objectif de limiter notre population à 1500/1600 habitants en 2030. Ce constat tenait compte de deux faits :

- La proximité avec Le Mans et de ses services
- Le souhait de rester un village appartenant à la périphérie de la communauté urbaine du Mans tout en conservant son identité rurale.

Pour atteindre cet objectif, tout en observant le desserrement des ménages passant de 2.81 à 2.30 habitants par logement, notre nouveau PLU prévoyait environ 10 hectares à urbaniser permettant la construction en moyenne 15 logements par an de 2015 à 2030.

Depuis, que s'est-il passé ?

En France, en 2021, une étude sur la consommation des espaces naturels et agricoles fait apparaître que chaque année 20 000 ha sont artificialisés qui représentent une consommation de 3,7 terrains de football à l'heure. Devant ce constat, de nouvelles lois ont été votées et ont pour but de contraindre l'étalement urbain. C'est notamment la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui fixe une réduction de 50% de la consommation des terres viabilisées sur la période 2011/2020 à fin 2030 pour arriver à 0% de ces terres en 2050.

Cette décision, oh combien légitime et indispensable pour préserver nos espaces de captage de carbone, de perméabilité, de production alimentaire et de biodiversité, nous amène désormais à penser l'urbanisation autrement tout en continuant à produire des logements dont le besoin est important sur notre territoire.

Le défi est grand ! Pour l'habitat et les zones d'activités économiques et commerciales, l'enjeu est de construire mieux, plus dense, plus économe et en préservant la qualité de vie et les déplacements des habitants.

Dès maintenant, les communes, les urbanistes, les aménageurs doivent réfléchir à d'autres formes d'urbanisation en optimisant là où cela est possible les dents creuses, les « grands fonds » de jardins inutilisés et les friches (industrielles, commerciales, etc.). La densification passe aussi par l'élévation des constructions (niveau n+1) dans les cœurs des villages, par la limitation de l'étalement des parkings en surface et la réduction des zones sous utilisées des espaces économiques.

Au sein de Le Mans Métropole, nous avons fait le choix d'aborder la réorganisation de nos territoires d'une manière collective et à l'échelle de la métropole. Son service Urbanisme fournira très prochainement aux 20 communes des éléments chiffrés qui permettront d'élaborer pour chacune d'entre elles un programme pour l'urbanisation des 30 prochaines années.

Ce changement imposé par les circonstances climatiques actuelles est un défi que nous devons relever pour la sauvegarde de notre avenir.

En ce début d'année 2024, je tiens à remercier tout particulièrement nos associations, nos bénévoles, les acteurs de la vie économique et de l'enseignement pour toutes les contributions à la vie locale. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2024, dans l'espoir qu'elle apporte de l'apaisement et de la bienveillance si nécessaires à notre Humanité.

Chères Pruiléennes, chers Pruiléens, bonne année à tous.

Le vendredi 5 janvier 2024
venez nombreux assister aux vœux de la municipalité.
À cette occasion, vous sera présenté l'esquisse
de la nouvelle salle d'animation rurale.



TRAVAUX LE MANS MÉTROPOLE

Travaux de voirie route de Malandrie

À la demande de la municipalité, un marquage d'axe au sol route de Malandrie et une réfection des lignes de stop des routes des Fontaines et des Gatelles ont été réalisés par Le Mans Métropole afin de sécuriser la circulation des cyclistes et automobilistes dans cette zone qui s'avérait dangereuse.

Travaux de marquage des axes médians sur la route de la Malandrie.



INAUGURATION

L'inauguration de la Maison des Assistants Maternels



Le samedi 18 novembre dernier a eu lieu l'inauguration de la Maison d'Assistants Maternels en présence des partenaires financiers, des entreprises, des collectivités sans oublier les professionnelles de l'enfance et des parents présents. C'est l'aboutissement d'un projet né du constat réalisé par les communes du Bocage Cénomans sur les difficultés croissantes des familles à trouver un mode de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans. Il y a 3 ans, pour y remédier, la municipalité a décidé de construire un établissement permettant à 4 assistantes maternelles de pouvoir exercer sur notre commune et d'accueillir 16 enfants.



Alors que pratiquement 90% des parents des familles concernées habitant sur notre territoire travaillent, cette réalisation démontre que nous voulons rester une commune attractive en favorisant l'installation de jeunes parents.

SOLIDARITÉ

Ses tracteurs illuminés et diverses animations pour le Téléthon

Vendredi 2 décembre, la mairie et les associations communales avaient mis en place des animations au profit du Téléthon. Notre village s'était habillé de lumière grâce à la parade de tracteurs illuminés. Les agriculteurs de la Ceinture Verte Mancelle ont défilé avec leurs tracteurs décorés pour faire honneur à Noël dans le centre bourg où le public a pu les applaudir. Puis, ils se sont regroupés sur le parking de la salle d'animation rurale afin que petits et grands puissent les admirer. Mais surtout, chacun pouvait faire un tour en tracteur pour un euro au bénéfice du Téléthon.



Enfin, à partir de 19h30, il était possible d'assister au concert que le quatuor vocal a cappella « Trois-quatre » a donné au Rando et de profiter d'un diner sur place.

Un grand merci aux agriculteurs, au Football Club de Saint-Georges Pruilé (ventes de crêpes et de vin chaud), au Comité des Fêtes (organisation et prêt de matériels), à Pétanque Loisirs (gestion de la circulation des tracteurs) et au Bar Restaurant Le Rando pour leur participation à cet évènement qui a permis d'alimenter la collecte du Téléthon.

Merci aussi aux nombreux participants qui par leur présence ont assuré le succès de cette soirée.

INFORMATIONS COMMUNALES

Rénovation de la salle d'animation rurale

Après le chantier d'extension de la mairie réalisé en 2022, la création de la Maison des Assistants Maternels en 2023, la municipalité a décidé d'entreprendre la rénovation énergétique de la salle d'animation rurale en 2024 accompagnée d'une restructuration.

À la suite d'un appel à projets, le cabinet d'Architecture IE Architecture a été retenu pour nous accompagner sur ce projet ambitieux.

Le planning prévisionnel à ce jour prévoit un début des travaux à l'été prochain donnant suite à un Appel d'Offres en début d'année.

Un compte-rendu plus détaillé vous sera communiqué dans le prochain bulletin municipal.

Entretien des bâtiments

• Faisant suite à la pose de nouvelles huisseries au bar-restaurant Le Rando réalisée au printemps dernier, la commune continue la rénovation de la couverture du toit et des gouttières pour améliorer l'isolation thermique du bâtiment. Ces travaux étaient nécessaires pour un meilleur confort des consommateurs et également faire baisser la facture énergétique.

• Au salon de coiffure, de même, une révision de la toiture sera réalisée conjointement.

Pour ces 2 chantiers, après mise en concurrence, la société Martin Charpente a été retenue pour effectuer les travaux.

Ancienne aire de déchetterie

À la suite de l'arrêt de la collecte des déchets verts sur la plate-forme derrière l'atelier communal, nous avons constaté un amas, un dépôt plus ou moins hétéroclite de branchages, détritiques divers, matériaux lourds, ferrailles, carrelages, etc.

La municipalité a entrepris un nettoyage complet de la zone afin de la sécuriser en confiant les travaux de déblaiement réalisés à la société A2O CLEAN, leader dans le domaine de la gestion des déchets.

L'accès au lieu sera sécurisé pour éviter toute tentative de « dépôt sauvage ».



Le terrain tel qu'il se présente après avoir été déblayé.

Ombrières

Comme vous avez pu vous en rendre compte, la zone d'Asnillé a été complètement transformée par le début des travaux des fondations nécessaires à la future pose des ombrières photovoltaïques au printemps prochain.

Le terrain de pétanque, le parking, le terrain de tennis et le multisports sont impactés par ces travaux ainsi que par les tranchées indispensables aux divers raccordements aux réseaux.

La société Le Mans Sun en charge du projet, devant nos inquiétudes, s'est engagée à remettre en l'état les lieux en fin de travaux.

Le raccordement au réseau ENEDIS devrait intervenir pour l'été et rendre opérationnelles ces ombrières.

Merci aux usagers réguliers d'Asnillé pour leurs compréhension et patience avant un retour à la normale.



L'eau des ombrières est récupérée dans des noues. Ici celle du terrain de pétanque

« Pour rester au courant des dernières actualités et alertes municipales, téléchargez l'application « CityAll » et choisissez Prullé-le-Chétif.



INFORMATIONS COMMUNALES

La rentrée scolaire de septembre 2023 à Jacques-Yves Cousteau



Comme vous le savez, la rentrée des classes est un moment mémorable pour les enfants. Ils retrouvent leurs camarades et leurs enseignants. Cela ne s'oublie pas.

Cette rentrée 2023, s'est bien passée malgré la fermeture d'une classe. L'école compte cette année 5 classes pour un total de 120 enfants. Cette année a aussi vu le départ de Michelle après 35 années de service dans notre école de Pruillé-le-Chétif. Nous la remercions chaleureusement pour tout ce temps passé auprès des enfants de notre commune et nous lui souhaitons de profiter au maximum de sa retraite.



Où en est le projet d'antenne FREE au chemin des Hauts Bois ?

Ce n'est plus un projet c'est une réalité.

En effet, après que le juge des référés de Nantes, en octobre 2022, a contraint, en l'attente du jugement définitif (date du procès inconnue à ce jour), la commune à accorder à FREE l'autorisation de travaux. Il a été procédé, avant le début du chantier et à la demande expresse de la commune, à un état des lieux par un huissier de justice dont le coût a été supporté par l'opérateur. Cet état des lieux du 15 mars 2023 a concerné la partie du chemin des Hauts Bois située entre la rue des Bois et le point d'entrée du chantier. L'antenne a été érigée au cours de l'été : début des travaux en juin, élévation de l'antenne fin juillet et fin des travaux en septembre par le raccordement de l'antenne à la fibre.

Aujourd'hui, elle est bien visible de différents points de vue de la commune et par les signaux lumineux qu'elle émet de jour comme de nuit. Cette installation lumineuse a été effectuée à la demande de l'armée. Vous serez bien évidemment tenu au courant des développements à venir de ce dossier.

NOUVEAUX HORAIRES

Pour le marché il se tient désormais le mardi après-midi de **15h30 à 19h** et toujours sur la place située devant la mairie.



Pizza Filou : le mercredi soir à partir de 18 heures.

Le food truck de couscous « **Noura atlas** » le jeudi dès 16h30

Les échanges pruilléens du 20 octobre : un vrai succès de vie publique participative !



Participative et dans une ambiance détendue, la réunion fut très constructive. Les participants ont abordé de nombreux points qui par leur diversité ont permis d'échanger sur les sujets concernant la vie au quotidien au sein du village.

Des points ont été particulièrement mis en avant et concernaient :

La sécurité routière : les vitesses de circulation excessives constatées sur les parkings du stade Asnillé et le stationnement sur ce site pendant les travaux d'installation des ombrières, la traversée de la route du Mans à hauteur de l'établissement Dorize pour les randonneurs.

La sécurité des biens : la protection des biens, la sécurisation en lien avec la gendarmerie et une action communale à développer pour informer les habitants des vols survenus.

La voirie : l'entretien des routes, des chemins, des haies, etc. et le programme prévu de replantation d'arbres.

L'urbanisme : le retard dans le démarrage du lotissement de La Forfaitière lié au contexte économique actuel et ses conséquences sur le marché de la construction. Le redémarrage des travaux du lotissement du Sorbier début septembre 2023 pour les 2 lots de locatifs situés le long de la route de Beausoleil. Les premiers logements devraient être livrés au deuxième trimestre 2024.

Le traitement des déchets : le ramassage des déchets verts, des verres, etc.

La mobilité : les difficultés rencontrées par les scolaires pour accéder au réseau de transport SETRAM. Le développement des voies cyclables pour se rendre sur Le Mans.

Les projets communaux : la rénovation de la Salle d'Animation Rurale, l'avenir de la Perraudière et de la maison de l'Auberdière.

Les ombrières à Asnillé : la capacité produite sera de 500 kw crête d'électricité verte.

La plaine de jeux à Asnillé : l'entreprise retenue est la société Aubier. Les travaux ont commencé en fin d'année 2023 pour une livraison début d'année 2024.

La loi APER : la loi dite d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables du 10 mars 2023 marque la volonté de l'Etat de développer les énergies solaire, éolienne, biomasse et géothermique sur l'ensemble du territoire.

Le Mans Métropole en charge de ce dossier a proposé à l'ensemble des 20 communes une cartographie repérant les zones susceptibles d'être concernées par le projet.

Loi APER : réunion de concertation du 24 novembre 2023

Cette réunion d'échange sur les possibilités de développement des énergies renouvelables sur le territoire pruilléen a réuni des agriculteurs, des artisans et le directeur du lycée Saint-Joseph-la-Salle, tous concernés par ce sujet.

Le tour de table a permis de connaître et d'inventorier les différents projets susceptibles dans les prochaines années de déboucher sur un accroissement de la production d'énergies renouvelables.

Pour Pruillé-le-Chétif, la mairie étudie les possibilités d'aménagements sur la commune et notamment :

- **Pour les bâtiments publics :** un réseau de chaleur (mairie, école, nouvelle salle polyvalente), mais aussi pour des particuliers ou entreprises.
- La poursuite d'**installation de panneaux photovoltaïques** sur les toits.
- Le développement de **la biomasse**.

Pour l'Etat, le but à atteindre est d'être à 35 % d'énergies renouvelables en 2030 (15 % à ce jour).



INFORMATIONS COMMUNALES

Du nouveau au niveau de l'adressage

Le décret du 11 août 2022 définit les nouvelles modalités de mise à jour des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons. Ces mesures visent à améliorer l'accessibilité, la réponse en cas d'urgence et la facilitation des services en ligne.



Son application pour les communes de moins de 2000 habitants est fixée au 1^{er} juillet 2024.

Ainsi, la mairie après avoir défini ce nouvel adressage et fait réaliser les plaques de dénomination des voies et de numérotation des maisons, a distribué depuis septembre dernier aux habitants concernés leurs nouvelles plaques.

Celles-ci sont à installer dans

un endroit visible de la rue pour toute personne ou service ayant besoin de vous contacter.

À cette occasion, nous vous rappelons que vous devez impérativement indiquer vos nom et prénom sur votre boîte à lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

Attention, ne tombez pas dans le panneau ou plutôt dans les panneaux !

En effet, bien avant cette mise en place, et depuis 2021 dans le cadre de journées participatives, des

panonceaux en ardoise avec une petite toiture en zinc, placés sur un poteau en bois, ont été installés essentiellement le long des chemins de randonnées. Ils mentionnent aussi les noms des cours d'eau de la commune (la Bujerie ou Bugerie, l'Orne Champenoise) ou du patrimoine vernaculaire (la croix de la Marie Langlais, etc.) situés en proximité des chemins de randonnées.



Ces panonceaux ne sont pas normalisés. Ils sont placés à environ 1 m du sol. Ils indiquent aux utilisateurs de ces chemins les noms utilisés par nos anciens qui sont très souvent bien différents des actuelles dénominations.

Par exemple, la rue des Bois, ancien chemin d'arrivée dans le bourg, portait alors le nom de chemin du Dagron ou bien

encore, le Chemin rural n°13 qui était dénommé jadis chemin de la Nouvelle Chasse au Dagron est aujourd'hui nommé « La Bruyère » ...

Vous pouvez retrouver beaucoup de ces anciens noms en allant sur : www.openstreetmap.org/#map=19/47.99607/0.11433 ou en consultant le site communal à la rubrique urbanisme : www.pruille-le-chetif.fr.

Commémoration du 11 Novembre 1918

En ce 11 novembre 2023 qui marquait le centième anniversaire de l'installation de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, la participation des pruilleens à la commémoration fut importante.

À l'initiative d'un enseignant du collège de Saint-Joseph-la-Salle, un détachement d'élèves militaires du 2^e RIMA du Camp d'Auvours participait à l'évènement.

Après la lecture du texte proposé par le ministre des Armées et celle des noms inscrits sur le monument aux morts par les scolaires, les participants ont été invités à respecter une minute de silence en souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation. Après la dépose des gerbes par la municipalité et par la section ACPG-CATM et veuves et le chant de la Marseillaise entonné par les enfants de l'école Jacques-Yves Cousteau, l'ensemble des participants a été convié à participer au vin d'honneur offert par la municipalité.



INFORMATIONS COMMUNALES

Vous avez besoin d'informations administratives, d'aides à l'usage numérique, une adresse : le CUBE d'Allonnes



Implanté au cœur du quartier des Perrières à Allonnes, **le Cube se veut une structure d'accompagnement et de soutien dans les démarches administratives en ligne et l'apprentissage aux usages numériques.**

La structure propose aussi un soutien à la recherche d'emploi. Il est possible d'être accompagné pour la réalisation de son CV, lettre de motivation... L'équipe du Cube favorise le lien avec les différents partenaires : Pôle Emploi, Mission Locale et les entreprises du territoire. Vous y retrouverez des ordinateurs et tablettes en libre-service. Mais aussi de la documentation à la libre consultation.

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 10h à 12h et 14h à 18h

Mardi au vendredi : 14h à 18h - Samedi : 10h à 12h

Tél : 02 85 29 75 49

Adresse : Rue Jean Behra, 72700 ALLONNES



Recrudescences des cambriolages : soyons vigilants !

Ces derniers mois, nous avons constaté une recrudescence de cambriolages et de vols au niveau de Le Mans Métropole et les communes voisines. Pruillé-le-Chétif n'y a pas échappé.

Nous vous convions à être particulièrement vigilants en veillant à bien fermer les portes de votre habitation et de votre garage, de bien conserver vos clés à l'abri à votre domicile.

De même, nous vous demandons de bien être attentifs à ce qui se passe aux abords de votre maison et de signaler entre autres les véhicules, passant au ralenti, plusieurs fois de suite, qui sont susceptibles de faire du repérage.

En relevant des indices (type de voiture, couleur, immatriculation) et en les signalant à la mairie, vous permettrez à la gendarmerie d'en être informée. La vigilance est l'affaire de tous.



À compter du 1^{er} janvier 2024, Le Mans Métropole mettra gratuitement à disposition des habitants un composteur. Pour obtenir des informations, il vous suffit de contacter le service Propreté au 02 43 28 07 55.

Des travaux au stade d'Asnillé

La montée de notre club de football en première division départementale et la qualité de l'équipement sportif ont augmenté l'attractivité du site. Ceci a nécessité l'aménagement d'un espace situé le long de la route de Trangé afin de pouvoir y accueillir un nombre croissant de supporters venant en voiture. Ainsi, lors des belles journées de septembre, 250 à 300 personnes sont venues encourager les leurs. Les travaux ont consisté à améliorer la giration des véhicules en retravaillant l'accessibilité à la zone et en assurant un meilleur écoulement des eaux de pluie.

Une plaine de jeux à Asnillé pour petits et grands

Un projet va prendre le jour en janvier 2024. Après une année de concertation et de travail, la municipalité a lancé l'aménagement d'une plaine de jeux à Asnillé avec 8 structures pour le plaisir des enfants de 2 ans et plus : une toile d'araignée, une grande cabane, un toboggan, des balançoires et des jeux à ressorts. Cet espace sera équipé de tables et de bancs pour pouvoir pique-niquer, bavarder et se rencontrer.

Un parcours santé est aussi en projet pour 2024, pour les adultes et adolescents, qu'ils soient sportifs ou non.

INFORMATIONS COMMUNALES

Formation aux gestes qui sauvent

Depuis septembre 2021, Groupama a lancé un programme au niveau national intitulé "Les Gestes Qui Sauvent", dans le but de former un million de français aux gestes de premiers secours d'ici 2025. La mairie a saisi cette opportunité pour mettre en place deux séances sur Pruillé-le-Chétif.



Cette formation gratuite, assurée par les services des sapeurs-pompiers, a eu lieu le 27 septembre dernier.

21 personnes réparties sur deux sessions ont pu apprendre les gestes essentiels à effectuer dans l'urgence en attendant l'arrivée des secours et notamment parmi ceux-ci la mise en position latérale de sécurité et l'utilisation d'un défibrillateur.

La mise en position latérale de sécurité de la personne en attendant les secours.

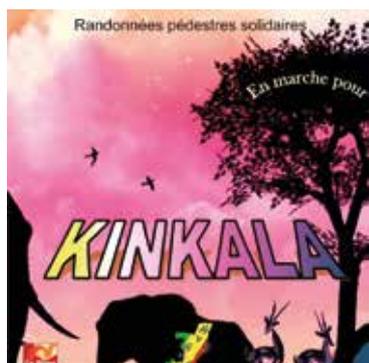


Démonstration de l'utilisation d'un défibrillateur.

L'association France Congo Brazzaville

L'association, créée en 2000, organise comme tous les ans pendant les vacances scolaires d'automne, des « marches de solidarité » pour venir en aide aux congolais de Kinkala dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement.

Cette année, Pruillé-le-Chétif avait décidé de s'associer à cette démarche et a accueilli le dimanche 2 octobre 2023 une quarantaine de randonneurs sur le parcours de 7,8 km proposé par les élus. Ils ont pu découvrir ou redécouvrir les charmes de nos chemins creux. Cette animation s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



Des travaux à l'école maternelle

Des travaux ont été réalisés pour améliorer la sécurité des enfants suite au problème survenu par l'excroissance racinaire de l'arbre déformant l'asphalte de la cour. Une réflexion est engagée pour une future restructuration de la cour de la maternelle.



Nettoyer devant chez soi, une obligation

Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs et des haies situés devant son habitation fait partie des obligations que chaque occupant doit respecter, qu'il soit propriétaire ou locataire, habitant dans un pavillon individuel ou dans un lotissement. Ainsi, tout riverain est tenu de désherber devant chez lui, de tailler ses arbres et haies empiétant sur le trottoir, de balayer les feuilles et autres débris, de déneiger et de saler en cas de verglas afin d'éviter les chutes potentielles des passants.

BILAN À MI-MANDAT

DES ENERGIES POSITIVES & ENGAGÉES POUR PRUILLÉ-LE-CHÉTIF

Nous sommes aujourd'hui à mi-mandat et nous avons souhaité vous présenter en réalisant ce bilan le point d'avancement sur nos engagements de début de mandat.

En vert : ce que nous considérons comme réalisé - En orange : ce qui est engagé

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

• **La construction de la salle du conseil municipal :** Inauguration en 2021.

• **La poursuite de la rénovation des bâtiments de l'école et de la cantine :** Travaux de mise aux normes PMR, peintures écoles, mobilier scolaire et cantine, changement des stores, achats nouveaux matériels de cantine.

• **L'entretien de la voirie :** Programmation pluriannuelle avec LMM.

• **La sécurisation routière :** Passage à 30 km/h dans le bourg.

• **L'embellissement du village :** Fleurissement et plantations.

• **S'inscrire avec Le Mans Métropole dans une dynamique de mobilité diversifiée et partagée (voies cyclables, nouveaux itinéraires de transport en commun, application d'E-mobilité, autopartage...)** : Aménagement du chemin La Pérraudière/Rouillon 2021, amélioration/densification desserte SETRAM.

• **La restructuration des équipements de football dans le cadre de la mutualisation avec Saint-Georges-du-Bois :** Mise en service en octobre 2021 à Pruillé-le-chétif.

• **Préserver nos sentiers de randonnée et développer de futures liaisons :** Travaux d'amélioration et d'entretien sur différents chemins (La Grémie, sente vers le stade, maison de la petite enfance route de Rouillon...), appel à reprendre le flambeau de l'association des sentiers et propositions à venir de randonnées « utiles ».

• **Créer des aménagements qui encouragent les pratiques sportives à Pruillé-le-Chétif :** Budget 2023 sur équipements sportifs du type barres étirement, plateau multi-sports, ombrage/éclairage du boulodrome et tennis...

DEVENIR UN VILLAGE ÉCO-RESPONSABLE

• **Poursuivre et amplifier les actions pour réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux :** Extension de la mairie permettant de réduire de 40 % la consommation énergétique et sur les ouvertures, réalisation de travaux d'amélioration de la consommation d'énergie et sur les ouvertures des commerces.

• **Adapter des pratiques de mobilités dans un esprit de solidarité :** Location vélo SETRAM, installations prises véhicules électriques/ombrières et intégration au plan LMM d'implantation de prises.

• **Agir auprès des habitants pour les aider à réduire leur facture énergétique :** Articles dans le bulletin et sur le site sur les pistes et aides à la réduction des dépenses énergétiques.

• **Renforcer et privilégier notre approvisionnement en circuit court qu'il soit d'ordre alimentaire, énergétique ou lié aux matériaux de construction, etc. :** Travail constant sur l'approvisionnement cantine (label 3 fleurs), inscription de la démarche LMM sur l'approvisionnement local, fournisseurs locaux, intégration dans nos appels d'offre de la notion de circuit court.

BILAN DE MI-MANDAT

80%

80% réalisés
et en cours
20 % à réaliser



4 THEMES / 40 ENGAGEMENTS

Poursuivre
l'amélioration du cadre
de vie

Agir pour le bien vivre
ensemble

Devenir un village éco-
responsable

Promouvoir notre village
dans l'écosystème local

BILAN À MI-MANDAT

AGIR POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

• Favoriser l'accueil de nouveaux habitants :

Travail sur le livret d'accueil en cours.

• **Agir dans le sens d'une urbanisation maîtrisée avec des formes d'habitats diversifiés et bien intégrés (offre locative ...)** qui contribuera au développement harmonieux du village : Locatif au Sorbier avec PODELIHA, travail de réflexion à mener sur la révision du PLUc.

• **Conserver un dialogue régulier et constructif avec les enseignants, et les parents d'élèves de l'école Jacques Yves Cousteau** : Échanges quasi journaliers avec le directeur et l'équipe enseignante, intégration des réflexions des parents élèves, travail sur les mesures COVID.

• **Inviter les habitants à être acteurs de la vie du village en renouvelant la journée participative et la tenue de réunions publiques** : Journée participative en octobre 2021, deux journées participatives en 2022 et 2023, avec les habitants et riverains concernant les projets de nouveaux lotissements, de la MAM, de l'antenne FREE.

• **Allouer un budget participatif pour permettre la réalisation d'idées proposées et choisies par les habitants** : Budget alloué 8 000 € et 1er budget en 2022/2023.

• **Lancer une initiative qui favorise la participation active des jeunes de 8 à 18 ans à la vie locale et ainsi les préparer à leur future vie sociale** : L'ouverture du budget participatif aux 10 ans peut s'inscrire dans cet objectif.

• **Agir pour la sécurité du village par le dispositif « participation citoyenne » mis en place avec la gendarmerie et ainsi favoriser les liens de proximité** : Mise en place en 2020, installation des panneaux aux entrées de commune faite en 2023.

• **Soutenir les associations communales, leur développement et leurs initiatives** : Locaux adaptés dans l'extension mairie, soutien période COVID, étude sur de nouveaux locaux de stockage, etc.

• **Améliorer les liens intergénérationnels et conserver l'autonomie à domicile des personnes les plus vulnérables** : Mais travail spécifique en période COVID à destination de ces personnes est un + et en lien avec association locale.

• **Assurer une communication transparente, en utilisant les canaux existants (affichage numérique, bulletin municipal, site internet) et proposer de nouveaux outils de communication digitale** : Affichage numérique et site internet mis à jour régulièrement, application Smartphone City All, réflexions sur la périodicité du bulletin.

PROMOUVOIR NOTRE VILLAGE DANS L'ÉCOSYSTÈME LOCAL

• **Ouvrer pour le développement de la commune en s'appuyant sur les différentes structures auxquelles nous appartenons (Le Mans Métropole, Le Pays du Mans et Le Pôle Métropolitain) et s'inscrire activement dans des projets de territoire (télémédecine, plan climat, etc.)**.

Agir au sein du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) du bocage Cénomans : Financements demandés via ces différentes structures pour l'extension mairie, plan climat intégré dans nos réflexions, nos usages et nos démarches, participation active des élus aux différentes réflexions de LMM (LMM 2040, équipements sportifs, etc.).

Extension des lieux d'accueil enfance/jeunesse Centre de loisirs, bilans de territoire, actions sur la parentalité.

• **Créer une journée intercommunale des associations pour attirer de nouveaux adhérents, dynamiser le tissu associatif et le bénévolat en proposant plus d'activités** : Via le SIVOM, recensement et catalogue des associations.

• **Promouvoir nos commerces sédentaires et ambulants, sources de lien social entre les habitants** : Travaux d'amélioration des bâtiments commerciaux communaux, articles de présentation des commerces et activités dans le bulletin, pérennisation des marchés locaux, soutien lors du COVID.

• **En répondant aux besoins des habitants, de la petite enfance aux seniors** : Prise en compte du diagnostic enfance/jeunesse (MAM), les actions argent de poche...

• **En diffusant les informations auprès des populations concernées** : Diffusion des actions de formation sur la parentalité, sur les addictions au numérique, sur la parole signée.

• **Renforcer les synergies avec les communes voisines dans une approche respectueuse de l'intérêt collectif : cabinet médical, technologies numériques, activités sportives et culturelles** : Travail sur le recensement des différentes associations du Bocage, action en lien avec nos voisins sur les mobilités (cheminement vélo, journée des mobilités).

• **Faciliter l'activité de nos entreprises artisanales et agricoles, encourager de nouvelles implantations afin de soutenir notre économie locale** : Intégration de la problématique des déplacements des engins agricoles dans les réflexions sur les aménagements routiers, réunions avec des porteurs de projets (aquaponie par exemple).

UNE NOUVELLE JOURNÉE PARTICIPATIVE POUR EMBELLIR LA COMMUNE



Isabelle Leballeur a félicité tous les participants, mais aussi ceux qui l'ont préparée et les agents municipaux, pour cette belle journée de travail où solidarité et convivialité n'ont fait qu'un.

On l'aime parce qu'il est beau, notre village. Encore faut-il l'entretenir. La municipalité a donc reconduit le 23 septembre 2023 la journée participative où la population était invitée à contribuer à des chantiers d'intérêt communal. Un temps magnifique attendait les travailleurs bénévoles qui ont endossé pour une journée l'habit du jardinier ou du paysagiste ou d'autres professions encore. Chacun vient avec son savoir, ses capacités et trouve sa place.

Parmi les principaux chantiers, ont été réalisés des plantations devant la Maison des Assistants Mater-

nels, la taille de haies le long de la route de Fay, la réfection du chemin de la route de Beausoleil et la rue du champ de la Marnière, l'implantation de panneaux de sentiers additionnels dans les chemins de randonnées ou encore le nettoyage des rives de la Bujerie ainsi que quelques aménagements autour de la salle associative à Asnillé.

Comme d'habitude, cette journée comptait un moment de convivialité autour du repas préparé lui aussi par des bénévoles.



Taille de la charmille et réfection du chemin, route de Beausoleil.



Réalisation d'une plantation de buissons le long de la Maison des Assistants Maternels.



Taille de la haie communale le long de la route de Fay.



Travaux de protection des murs extérieurs de la salle d'Asnillé.



Poursuite des installations de panneaux de sentiers.



Travaux d'entretien des chemins donnant route de Fay et rue du Champ de la Marnière.

On compte sur vous !

L'équipe municipale espère sincèrement renouveler cette opération. Compte tenu de l'étendue de notre village, chacun doit comprendre que nos agents municipaux ne peuvent assurer l'ensemble de ces travaux faute de bras et de moyens. Quelle sera alors la durabilité de l'opération ? Force est de constater que les bénévoles sont souvent les mêmes et ... vieillissent.

Comment mobiliser les plus jeunes ? Les nouveaux arrivants ? Cette journée est une belle opportunité pour connaître d'autres pruiléens. Lors de ces jour-

nées, il n'est pas rare qu'un habitant fasse part aux bénévoles de ses attentes, des arbres à planter ici, un chemin à nettoyer par là... Pourquoi ne pas donner de son temps une fois pour le bien de notre petite collectivité ? Vous n'osez pas ? Vous avez des souhaits d'amélioration pour votre quartier ?

Inscrivez-vous à la mairie, vous serez bien accueilli et soyez assuré de passer un bon moment, sur des chantiers dans une ambiance bienveillante et conviviale.

Des gestes pour économiser l'eau

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables ; il est indispensable de ne pas les gaspiller. La recherche de toute économie d'eau est donc une priorité.

Les prélèvements excessifs entraînent une baisse importante du débit des cours d'eau et du niveau des nappes souterraines, mettant en danger l'équilibre des milieux aquatiques. Que ce soit au niveau industriel, agricole, de la commune ou au niveau individuel, les efforts d'économie de la ressource doivent être une préoccupation quotidienne.

Chacun de nous, en veillant à ses gestes quotidiens, pourrait économiser jusqu'à 30 % de sa consommation domestique.

Il suffit de respecter trois règles simples :

- ✓ Réduire le gaspillage en colmatant les fuites. Un robinet qui goutte pendant une journée représente une perte de près de 100 litres. De même, une chasse d'eau qui fuit, ce peut être 400 litres d'eau perdus par jour.
- ✓ Limiter la consommation, en s'équipant d'appareils économes (chasse d'eau, lave-vaisselle et pomme de douche à faible consommation d'eau, réducteurs de débit des robinets) et en entretenant régulièrement sa robinetterie.
- ✓ Mieux arroser son jardin, c'est-à-dire biner régulièrement, arroser le soir, profiter des pluies et ne pas arroser la pelouse pendant les fortes chaleurs.

Pour mettre en œuvre ces règles simples au niveau individuel, il faut avoir en tête quelques chiffres sur l'eau à la maison.

En France, chaque habitant consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour.

- ✓ Quand il se douche : 60 à 80 litres
- ✓ Mais s'il prend un bain : 150 à 200 litres
- ✓ Quand il utilise le lave-vaisselle : 10 à 30 litres
- ✓ Et le lave-linge : 60 litres
- ✓ Une chasse d'eau consomme de 6 à 12 litres.

93 % de l'eau consommée à la maison sont utilisés pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et les tâches ménagères.

7 % de notre consommation totale sont réservés à la boisson et à la préparation des aliments.



L'eau est précieuse, ne la gaspillons pas !

Mutami : la mutuelle communale de Pruillé-le-Chétif



Depuis 2019, une mutuelle à tarifs préférentiels est proposée à tous les pruiléliens sans conditions de ressources.

Les atouts de la mutuelle communale :

- Des tarifs préférentiels négociés, sans limite d'âge et sans questionnaire de santé
- Une souscription immédiate et une protection juridique en cas d'erreur médicale
- Un service de téléconsultation gratuit inclus
- La prise en charge du sport sur ordonnance (activité physique adaptée)

- Une solution santé avec pack bien-être (médecine douce)

Documentation disponible en mairie.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Coralie GASNIER
Tél : 09 77 425 525 • Port : 07 87 55 13 07
coralie.gasnier@mutami.fr - www.mutami.fr

Adresse : 28 rue Xavier Bichat
72000 LE MANS
L'agence vous accueille le lundi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ainsi que le mardi, mercredi et vendredi sur rendez-vous.

LE SERVICE ENFANCE

L'accueil de loisirs évolue



Depuis septembre 2022, l'accueil de loisirs du mercredi peine à répondre à toutes les demandes des familles.

Les élus et agents du Bocage Cénomans ont alors travaillé ensemble pendant une année afin de préparer le développement du service pour répondre aux besoins des familles.

Ainsi, depuis la rentrée septembre 2023, deux lieux accueillent désormais les enfants de 3 à 11 ans : Saint Georges-du-Bois et Chaufour-Notre-Dame.

Ainsi chaque mercredi, l'équipe d'animation transforme la salle communale de Chaufour-Notre-Dame en un espace de loisirs convivial et divertissant.

Chacune des deux tranches d'âge investi sa propre salle et tout le monde profite de l'extérieur clôturé.



C'est alors 24 enfants de 6 à 11 ans et 16 enfants de 3 à 5 ans qui sont accueillis en plus de l'accueil de loisirs de Saint-Georges-du-Bois.

Toutes les informations sur l'accueil de loisirs du mercredi sont accessibles sur le site du Bocage Cénomans

**<http://syndicat-bocage-cenomans.fr/>
ou auprès d'Antoine, responsable du service
Enfance et Jeunesse à
enfancejeunesse@bocagecenomans.org.**

LUNDI 23

- Atelier Cuisine** : St Georges, Pruilley : 8h45-14h ; Fay, Trangé : 8h50-13h50 ; Chaufour (salle municipale) : 9h-13h45. Choisis et prépare ton déjeuner ; choix du repas, courses au supermarché, cuisine, et bien sûr dégustation.
- Découverte de jeux de société** : St Georges, Pruilley : 14h-16h15 ; Fay, Trangé : 14h05-16h10 ; Chaufour (salle municipale) : 14h15-16h. Viens découvrir ou redécouvrir des jeux de société modernes. Tu peux toi-même amener ton jeu favori.
- Atelier Bijoux** : St Georges, Pruilley : 16h15-18h15 ; Fay, Trangé : 16h20-18h10 ; Chaufour (salle municipale) : 16h30-18h. Fabrique tes bijoux : bracelets, colliers, boucles d'oreilles, en utilisant différentes méthodes.

MARDI 24

- Journée au Parc Asterix** : 6h50 - 23h30. RDV au grand parking de la mairie de Pruilley le Chétif. Voyage en car. PEUR SUR LE PARC. Prevoir 2 pièces-ripoux : un dans le sac à dos pour le déjeuner, l'autre restera dans le car pour le diner.

MERCREDI 25

- Foot à 5** : Fay, Chaufour : 12h45-15h35 ; St Georges, Pruilley, Trangé : 12h55-15h30. Par équipe de 5, affrontez vous sur des terrains synthétiques en intérieur aux Cèdres (Le Mans).
- Atelier : Album Photo** : Trangé, Chaufour : 13h45-18h15 ; Pruilley, Fay : 15h55-18h10 ; St Georges (Maison de l'Enfance et la Jeunesse) : 16h-18h. Viens avec tes photos et crée ton album personnalisé en customisant tes souvenirs.
- Soirée frissons** : Trangé, St Georges : 18h30-21h55 ; Pruilley, Chaufour : 18h40-21h50 ; Salle de Fay : 18h45-21h45. Pour les moins frousseards : jeux et histoires qui font peur!

L'accueil de loisirs des vacances de fin d'année

Cette année, afin de répondre au maximum aux besoins des familles, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2024 dans les locaux de l'accueil périscolaire à Saint-Georges-du-Bois.

Le service jeunesse

Les adolescents de 11 à 17 ans du territoire du Bocage Cénomans continuent de profiter des activités proposées par les animateurs du service jeunesse. Les activités Tickets Sports sont ouvertes aux enfants de 11 ans (ou 6^e) à 17 ans qui s'acquittent de l'adhésion annuelle (tarif selon le quotient familial).

Le Syndicat du Bocage Cénomans propose aux jeunes le transport en mini-bus pour rejoindre les activités : le planning précise l'heure de rendez-vous au parking de chaque mairie du territoire pour rejoindre ensuite le lieu de l'activité. Une fois inscrit, le jeune est donc récupéré et redéposé à la mairie de sa commune par les animateurs.

Le planning des activités Tickets Sports est élaboré en collaboration avec les jeunes eux-mêmes.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos envies ! L'adhésion jeunesse permet également d'accéder aux autres offres du service jeunesse : Séjour Neige, Séjour pré-ado et ados, etc.

Recherche animateurs

Le Bocage Cénomans est en recherche constante d'animateurs afin de compléter ses équipes d'animation.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Des aides financières sont proposées par la CAF et le département pour la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

LE BOCAGE CENOMANS RECRUTE
DES ANIMATEURS

Animation Jeunesse (11-17 ans)
Sur les vacances scolaires, activités selon un programme construit avec les animateurs. Permis B exigé.

Accueil de loisirs
Animation pendant les périodes de vacances
Avec ou sans BAFA.

Mercredis Loisirs
Animation toute la journée des mercredis, en période scolaire, pour des enfants de 3 à 11 ans.
Avec ou sans BAFA.

CONTACTEZ
Antoine BOUDIN ☎ 06.87.56.11.14. ✉ enfancejeunesse@bocagecenomans.org
Cindy BRÛLÉ ☎ 07.64.58.19.23. ✉ accueilloisirs@bocagecenomans.org

Le service petite enfance

Au programme pour les tout-petits, les séances de jeux et rencontres proposées par le Relais du Bocage se poursuivent une fois par mois pour les assistants maternels et leurs enfants dans la salle de motricité du multi-accueil Pomme de reinette à Pruillé-le-Chétif.

Un spectacle a également été proposé aux tout-petits dans le cadre des actions du Relais du Bocage : **Le samedi 9 décembre : la compagnie Monsieur Barnabé dans « OSNI »**, Objet Sonore Non Identifié. Monsieur Barnabé vous a proposé dans ce spectacle théâtral et musical un subtil mariage entre le son, la lumière, la poésie et le rêve...



Des ateliers « comptines et chansons en anglais » à destination des tout-petits se sont déroulés en partenariat avec une habitante anglophone de Trangé le 24 novembre et le 1^{er} décembre dans salle de la mairie de Pruillé-le-Chétif.

Le service parentalité

Des cafés des parents sont proposés tout au long de l'année en collaboration avec le Café de la Famille.



Ces Cafés proposent un espace d'échanges et d'entraide gratuit et anonyme pour tous les parents, grands-parents ou membre de la famille en ressentant le besoin.

Le 28 novembre dans la salle de Fay, a été abordé **le thème de la séparation des parents.**

Le Syndicat du Bocage Cénomans organise avec les acteurs du territoire des Ateliers cuisine à destination des enfants de 6 à 11 ans et leurs parents. Le mercredi 15 novembre, un atelier a été proposé en collaboration avec Stéphane Garnier, Chef de cuisine au restaurant scolaire de Pruillé-le-Chétif, autour de Thanksgiving.

Un autre atelier organisé en collaboration avec l'association Génération Mouvement s'est déroulé le 13 décembre autour de la cuisine d'antan ! Ces ateliers ont lieu une fois par trimestre et ont des places limitées. Plus d'informations et inscription auprès de Mathilde, responsable parentalité à petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org.

Se poursuivent les activités permanentes du service parentalité :

« **La p'tite parent'aise** », temps d'accueil libre des tout-petits et leurs parents se déroulent chaque premier samedi du mois au sein du multi-accueil Pomme de Reinette à Pruillé.

« **Les ateliers du p'tit rat conteur** », ateliers autour du livre proposés aux tout-petits ont été proposés les 17 novembre et 22 décembre.



VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

Repas du CCAS : un divertissement et le plaisir de se retrouver

Comme chaque année, le premier dimanche d'octobre, toutes les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus, étaient conviées au repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

60 personnes ont répondu favorablement et se sont retrouvées autour d'un excellent repas plein de finesse et de saveurs.

L'animation au cours du repas était faite par le groupe « Début de bal »



et les personnes qui le souhaitaient ont pu partager quelques danses. Ce moment toujours aussi convivial fût apprécié de tous.

Solidarité : Succès du vide-maison pour le CCAS



La municipalité a acquis la jolie maison de l'Auberdrière pour rester maître de l'urbanisation dans ce secteur et en vue d'un projet collectif qui reste encore à préciser.

Elle n'a pas seulement acquis les murs mais également son contenu. Les anciens propriétaires ont, en effet, gentiment laissé à la commune l'entière jouissance des meubles et autres objets laissés à demeure.

La municipalité a entrepris de vider pièces de vie et garages pour proposer le contenu à la vente lors d'un vide-maison ouvert à tous, au profit du CCAS.

Samia Carrière, maire adjointe, et les bénévoles de Générations Mouvement avaient en amont réalisé un travail d'inventaire et de mises à prix.

Cette vente solidaire a connu un beau succès.

La plupart des nombreux meubles et objets ont trouvé acquéreur.

Le produit de la vente qui s'élève à 1 693,50 € a été intégralement reversé au CCAS.



VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

L'amicale des parents d'élèves

Après une pause estivale bien méritée, l'amicale des parents d'élèves a repris du service.

Début octobre, c'est par un dimanche très ensoleillé que parents et enfants ont pu partir à la découverte des chemins de Pruillé-le-Chétif.

Ils ont pu lier sport et amusement grâce aux activités proposées et tenues par les bénévoles tout au long du parcours (**merci à eux**).

Nos actions contribuent à financer les différents projets scolaires. Cette année l'amicale a versé un chèque de 5 000 € à la coopérative scolaire afin de rendre les activités scolaires plus accessibles à toutes les familles.

Nous vous invitons à venir participer à nos différentes manifestations. Le 8 décembre s'est déroulé le « Marché de Noël des parents », au sein même de la cour d'école. Des confections « home made » réalisées par les parents et les enfants vous attendaient, ainsi que le traditionnel vin chaud crêpes et autres pour le plaisir des petits et des grands !

Tous les bénévoles sont à pied d'œuvre pour concrétiser de belles idées de projets. Merci à tous pour votre participation, nous vous attendons nombreux sur nos prochaines manifestations.

L'amicale Jacques Yves Cousteau

PLC Loisirs

PLC Loisirs, c'est 8 bénévoles, 9 activités et de nombreux adhérents de toutes générations, enfants, parents, grands-parents.

Nos activités sont reconduites chaque année du fait de leur fréquentation : sophrologie (mardi), renforcement musculaire (mercredi), théâtre (jeudi), œnologie (vendredi), couture (samedi), 3 cours de danse pour les enfants le mercredi (3 niveaux). La danse adulte a évolué en danse Lady Styling pour celles qui veulent affirmer leur féminité (mercredi). La chorale renaît avec 12 choristes (mardi). Les activités Pilates (lundi et jeudi), œnologie et couture, quant à elles, sont victimes de leurs succès et affichent complet.

Notez dans vos agendas 2024

Vendredi 5, samedi 6, dimanche 7 avril :

Représentation théâtrale

Samedi 8 juin : Spectacle de fin d'année (danse et peut-être chorale).

Nous vous souhaitons une belle année 2024 !

Serge Le Vaillant, Président de PLC Loisirs

Généralités Mouvement

Nos activités ont repris début septembre, à notre plus grande satisfaction avec plus de participants : Tai chi, gym adaptée, pilates, jeux ludiques et marche.



De plus, de temps en temps, nous passons un moment avec des enfants de l'école pour partager des jeux de sociétés. Et récemment, pour la semaine du goût, nous sommes allées faire des gâteaux avec eux. Moments très agréables et appréciés.

Mais Généralités Mouvement, c'est aussi :

- Des voyages en septembre 2024 en Albanie.
- Des sorties mycologiques.
- Des séjours neige, des séjours ANCV à Crozon (Finistère) et Alleyres (Auvergne) et des séjours rando à Evian.
- Un spectacle le 12 mars 2024 au Palais des Congrès sur les chants et danses d'Arménie.
- Du bowling et de la pétanque
- Des concours de dictée et de belote.

Si une de ces activités vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous renseigner.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2024.

Annick Tessier, 06 83 64 11 08

AGENDA 2024



VENDREDI 5 JANVIER

Vœux de la municipalité

SAMEDI 9 MARS

Traditionnelle soirée du football (FC SGP)

VENDREDI 5 / SAMEDI 6 / DIMANCHE 7 AVRIL

Représentation théâtrale (PLC loisirs)

DIMANCHE 2 JUIN

Bric-à-Brac Centre Bourg (CDF)

SAMEDI 8 JUIN

Spectacle de fin d'année (PLC loisirs)

SAMEDI 29 JUIN : Fête de l'école

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Concours de pétanque en doublettes à Asnillé (CDF)

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Journée participative

Le comité des fêtes



Après le succès de notre dernier bric-à-brac de printemps le dimanche 14 mai, toute l'équipe du CDF s'est remobilisée après les vacances d'été pour organiser le samedi 16 septembre son **concours de pétanque en doublettes** sur le boulodrome d'Asnillé.

Une nouvelle belle réussite puisque nous avons enregistré 36 équipes soit 72 joueurs passionnés, hommes, femmes et jeunes de 7 à 77 ans !

Des scores serrés, d'autres moins, chacun y a trouvé son compte tout au long des 4 parties disputées dans la bonne humeur.

Temps de jeu entrecoupé d'une pause restauration autour du barbecue et du bar.

Le beau temps a perduré toute la journée et la soirée et tous les joueurs sont repartis avec un lot.

Vivement l'année prochaine sous les nouvelles ombrières photovoltaïques.



Le samedi 4 novembre, le Comité des Fêtes a eu le plaisir d'accueillir le groupe ESPAYRANCE de Spay composé de 14 chanteurs et danseurs sous la direction de M. et de Mme Péan.

Plus de 2 heures et demie d'un spectacle de qualité aux chansons variées, des tubes français ou internationaux, des rythmes entraînants ou des mélodies plus mélancoliques, mais toutes interprétées avec justesse et une mise en scène digne des plus grands spectacles.

Les 132 spectateurs sont tous repartis enchantés et nous ont remercié pour la bonne soirée passée. Mais le CDF fait le constat que la salle des fêtes n'a pas fait le plein et que beaucoup de spectateurs venaient de l'extérieur

Le dimanche 26 novembre se tenait le 10^e Marché du Terroir et de l'Artisanat.

34 artisans et producteurs locaux ont investi la salle d'animation rurale et ses abords pour proposer leurs produits, alimentaires ou non pour le plus grand plaisir du nombreux public.

Les visiteurs ont répondu présents et se sont répartis sur toute la journée sans véritable temps creux.

Les exposants se sont dits prêts à revenir l'année prochaine le dimanche 24 novembre. Du fait des travaux prévus l'année prochaine, la manifestation se tiendra dans la salle du Conseil Municipal et dans la salle Associative de la mairie.



Planning 2024 des animations du CDF :

Planning réduit du fait des travaux de rénovation de la salle des fêtes prévus au second semestre 2024.

2 évènements programmés en 2024 :

- **Dimanche 2 juin : Bric-à-Brac, Centre Bourg**
- **Samedi 14 septembre : Concours de pétanque en doublettes à Asnillé.**

Si d'autres manifestations venaient à être organisées, nous vous informerions en temps voulu.

Toute l'équipe du CDF se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 et vous adresser tous ses meilleurs vœux.

Pour tous renseignements ou envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à me contacter au 06 07 53 35 68 ou par mail er.violet@orange.fr.

Éric Violet, Président du CDF et toute son équipe

Football Club Saint-Georges / Pruillé



Très belle journée d'inauguration du terrain synthétique le 26 août 2023. Ce fut un plaisir de préparer et d'organiser cette manifestation conjointement avec la municipalité qui nous soutient au quotidien. À la suite de la saison 2022/2023, historique au point de vue des résultats, la saison 2023/2024 a été très bien lancée :

La 2^e édition de notre tournoi « Fusion's Cup », du samedi 9 septembre, a été une belle réussite malgré une chaleur de plomb. 16 équipes U13 et 16 équipes U11 ont participé à cette belle journée. La découverte de l'élite départementale avec notre équipe Séniors A a bien commencé : 5 matchs / 5 victoires.



Notre équipe Séniors B joue également les premiers rôles en ce début de championnat. Nos 3 équipes seniors se sont qualifiées pour le prochain tour de leur coupe respective. L'équipe des vétérans et celle du foot à 7 font également un bon début de saison.

La section foot en marchant continue à s'entraîner le mercredi soir à Pruillé-le-Chétif, afin de faire bonne figure lors des regroupements mensuels du critérium.

Au niveau du groupement de jeunes Bocage Manceau (catégories U12 - U18), les 14 éducateurs et les 75 joueurs et 4 féminines du Football Club Saint-Georges / Pruillé font avec les équipes du Groupement Jeunes Bocage Manceau un bon début de saison en élite départementale quasiment dans toutes les catégories.

Pour une première accession, en ligue Pays de Loire, l'équipe U16 a montré qu'elle était tout à fait au niveau.



Au niveau de l'école de foot (catégories U6 à U11), les effectifs continuent à évoluer positivement et nous avons le plaisir d'accueillir pour la première fois 7 féminines.

Le traditionnel stage de la Toussaint a connu, une nouvelle fois, une belle fréquentation. Jeux, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous malgré une météo très capricieuse.



Agenda 2024 : Notre traditionnelle soirée du foot aura lieu le 9 mars 2024.

Anthony Folliot, Président

Tennis Club Pruilléen

La saison 2023 s'est achevée avec 71 adhérents en 2023, contre 90 en 2022.

Le club a assuré au printemps une activité d'enseignement du tennis pour 46 licenciés répartis en 7 groupes (34 enfants et 12 adultes), sous la responsabilité de Marc Gandon et de Jordan Dorigny-Cuello. 41 élèves de l'école Jacques-Yves Cousteau ont assimilé les premiers gestes tennistiques au cours du mois de juin avec 3 séances d'une heure.

Un tournoi interne de double mixte avec 5 équipes a vu la victoire d'Emilie et de Mathias Gillet, clôturé par un barbecue.

Pour 2024, n'hésitez pas à vous inscrire dès le début du printemps (*Tarif préférentiel pour les nouveaux adhérents*). Les cours reprendront début avril



et les autres activités seront renouvelées : tennis à l'école, tournoi interne.



Notre souhait 2024 est de voir de nouveaux membres au sein du TCP pour soutenir les membres actuels et assurer la continuité du TCP.

Les membres du comité de direction du TCP vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Contact : 06 31 96 56 58

L'association Pétanque Loisir

L'association Pétanque Loisir de Pruillé-le-Chétif a fêté sa première année d'existence officielle lors de son assemblée générale d'octobre dernier.

Depuis 3 ans, une bonne vingtaine de joueurs pratiquent la pétanque sur le nouveau terrain créé par la municipalité. Après discussion avec la municipalité, l'idée de constituer une association est alors venue.

Joël Aubier, Jérôme Barré, Maryline Berger, Didier Dangeul, Françoise Ferrand, Régis Forest, Philippe Gagnier et Alain Moulay ont été élus par les membres ainsi que Michel Dabouineau comme commissaire aux comptes.

Les travaux pour les ombrières nous obligent à jouer le lundi à Saint-Georges-du-Bois et le jeudi à Chaufour-Notre-Dame en espérant revenir rapidement à Pruillé-le-Chétif.

À vous voir sur les terrains de pétanque.

Notre association vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous souhaite de passer de bonnes fêtes et une très bonne année 2024.

Pour nous joindre : Joël Aubier, trésorier : 06 82 68 17 44, Françoise Ferrand, secrétaire : 06 52 06 73 58, Régis Forest, président : 06 85 75 73 27

Régis Forest



Cartable pour le Sénégal



Aux villages soutenus par l'association Cartable pour le Sénégal, la rentrée a eu lieu début octobre.

L'équipe pédagogique s'est enrichie d'une nouvelle enseignante. Cette dernière, maman d'un enfant de 8 mois, dispense ses cours avec le bébé sur le dos, ce qui ne pose aucun problème. Les us et coutumes sont ainsi.

L'association soutient activement la scolarisation des enfants des villages en apportant une aide pour l'achat de fournitures scolaires

et aussi pour l'entretien et la construction de locaux.

Notre assemblée générale a eu lieu le 25 novembre 2023. Cela a été le moment idéal de réunir les adhérents et de leur présenter nos actions.

L'association Cartable pour le Sénégal souhaite une très bonne fin d'année à l'ensemble des habitants de Pruilé-le-Chétif.

Contacts : SMS : 06 88 89 95 69

Mail : cartablepourlesennegal@orange.fr



PORTRAIT

Guillaume Martineau : un charpentier qui parle de toit

« **Nous avons rencontré un jeune charpentier qui parlait de toit...** », Guillaume Martineau devenu jeune entrepreneur, trentenaire, qui dirige l'entreprise DORIZE à Pruillé-le-Chétif.

Créée en 1930 à Rouillon, l'entreprise DORIZE s'est installée au lieu-dit « La Petite Salle » à Pruillé-le-Chétif en 2010, à la suite d'une fusion avec l'entreprise BRUTEUL, en 2005. M. Jean-Luc MARTINEAU en prend alors la direction. En 2020, ce dernier prend sa retraite et cède sa place à son fils tout en gardant un œil sur l'entreprise. Guillaume MARTINEAU reprend les rênes d'un outil de travail qu'il connaît bien...

Arrivé en contrat d'apprentissage chez BRUTEUL en 2000, il acquiert son CAP et son BP charpentier, un CAP et un BP couvreur puis fréquente l'Ecole Supérieure de Couverture d'Angers ; la panoplie complète pour maîtriser l'usage des matériaux – tuile plate, ardoise, zinc, bardeau bois - et les spécificités techniques du métier. Ce jeune passionné pour son travail l'est tout autant pour la course à vélo. Il est adhérent depuis son enfance au club de Brette-les-Pins. Cette discipline lui permet également d'entretenir son endurance et sa résistance nécessaires au dur labeur du métier de charpentier couvreur et zingueur. Il a pendant longtemps enfourché son vélo depuis son lieu de résidence, Téloché, pour gagner Pruillé-le-Chétif et inversement. Sa nouvelle fonction en tant que directeur de l'entreprise l'oblige à raccrocher les pédales, le temps de transport doit être réduit au profit de cet impératif. Sans délai, après sa prise de poste, il intègre l'Ecole Supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment pour acquérir des compétences en matière de gestion de l'entreprise et des ressources humaines. Insatiable, il passera également son permis poids lourd.

Chez DORIZE, vingt-huit salariés sont à l'oeuvre en amont et en aval des chantiers de charpente, de couverture, de restauration et d'installation de fenêtres de toit : quatre charpentiers, vingt couvreurs zingueurs, un conducteur de travaux, un compagnon du devoir, un chef d'équipe, une secrétaire comptable, quatre apprentis dont deux en Centre de Formation d'Apprentis et deux compagnons.

La demande émane des particuliers, des bailleurs sociaux, du Département de la Sarthe (collèges, bâtiments administratifs, Abbaye de l'Epau). Le toit doit être bien scellé mais requiert aujourd'hui une exigence sans faille quant à son étanchéité et de surcroît, à sa performance énergétique



Clocher du clocher de Baille en Bretagne.



Eglise de La-Chapelle-du-Bois.

(normes RGE, Reconnu Garant de l'Environnement). L'enveloppe d'un habitat devient à son tour un levier pour répondre à ces enjeux environnementaux. L'entreprise DORIZE n'a pas tardé à se positionner sur les travaux de bardage extérieur (bois, zinc, ardoise...). Guillaume MARTINEAU porte un grand intérêt à la préservation du patrimoine et à son histoire, ce qui l'extrait de l'organisation de certains chantiers répétitifs. Il s'engage volontiers sur des ouvrages plus complexes qui demandent des recherches dans les archives des bâtiments à restaurer (châteaux, manoirs, églises). Pour exemple en 2020, l'entreprise est intervenue, sous l'égide de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), dans la réalisation de travaux sur la charpente de l'église de Notre-Dame de la Couture.

Absorbé par le travail administratif, ce jeune entrepreneur est parfois nostalgique du contact qu'il avait quotidiennement avec la matière. La période estivale, notamment durant les congés des salariés, devient une aubaine et il n'hésite pas à venir en renfort des équipes pour tenir les délais des chantiers. L'entreprise DORIZE communique très peu pour gagner des marchés, « le bouche à oreille est très efficace ». Elle entretient de très bons rapports avec ses concurrents. Remplir le carnet de commande n'est pas une inquiétude, « il y a du travail pour tout le monde ! » affirme Guillaume.

La perspective de la lutte contre les « passoires thermiques » est un exemple qui abonde en ce sens à condition que le contexte inflationniste qui s'ancre ne vienne entraver cette volonté impérieuse. Depuis plusieurs années, ce secteur est également dit « en tension », les besoins dépassent largement les effectifs disponibles. Les charpentiers couvreurs zingueurs sont en voie de disparition et sont en conséquence les travailleurs les plus recherchés sur le territoire national. Ils ont un bel avenir devant eux à condition également que la formation et la reconnaissance de ce métier difficile comme tant d'autres soient placées à la hauteur des enjeux.

Guillaume MARTINEAU est très attaché à la transmission du savoir-faire d'un métier qu'il a choisi de faire avec passion. Nous avons rencontré un jeune charpentier qui parlait de toit, devenu jeune entrepreneur qui fait sa part pour agrandir la famille des « bâtisseurs ».

DORIZE SARL – Charpente-couverture
M. Guillaume Martineau - Route du Mans
« La Petite Salle » 72700 Pruillé-le-Chétif

Tél : 02 43 24 76 21 - Mail : accueil@dorize.com